



COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SNPC ENGAGÉE AUX CÔTES DES POPULATIONS RIVERAINES DE POINTE-NOIRE

Brazzaville, le 11 décembre 2023.

Le dimanche 10 décembre 2023, aux alentours de 18h50, la Direction Générale de la SNPC a été informée de la présence de nappes d'hydrocarbures sur le littoral de Pointe-Noire, sur la zone côtière en face de la raffinerie.

Des équipes ont été immédiatement dépêchées au niveau du point de rejet des eaux usées de la CORAF, afin de réaliser une première évaluation. Celle-ci n'a pas permis de constater la présence d'hydrocarbures à cet endroit.

Il sied d'indiquer que les eaux usées rejetées sont celles qui résultent du processus de raffinage et qui sont traitées suivant les normes et spécifications de l'administration avant le rejet en mer.

Dans le même temps, des investigations ont aussi été menées à la CORAF, au niveau du dernier bassin de décantation d'hydrocarbures, avant rejet des eaux usées vers la mer. Ce bassin n'a pas non plus montré de présence anormale d'hydrocarbures.

Les autorités administratives locales (Directeurs Départementaux de l'environnement et des hydrocarbures) ont été informées de la situation.

Aucune présence de nappes d'hydrocarbures n'est à signaler, toutefois quelques traces ont été relevées.

Les mesures immédiatement prises au niveau du Groupe SNPC sont les suivantes :

- 1) Fermeture de la vanne de rejet des eaux usées en mer,
- 2) Vérification et renforcement de l'automatisme des pompes de rejet des eaux usées,
- 3) Mise en place d'un Comité de crise au niveau du Groupe SNPC ;
- 4) Curage des hydrocarbures situés à la surface du bassin de rejet ;
- 5) Prélèvement avant rejet, des eaux pour analyse de la teneur en hydrocarbures ;

A ce stade et au regard de toutes les informations relevées, aucun fait ne permet de confirmer la survenue d'une pollution du fait de l'activité de la CORAF. Toutefois, des actions en vue de nettoyer les traces d'hydrocarbures observées sont en cours de réalisation par des sociétés spécialisées.



Afin d'en avoir une assurance parfaite, le Comité de crise de la SNPC va se déployer sur les lieux dans les heures qui suivent. Des visites seront organisées avec des autorités locales compétentes.

La SNPC

Créée le 23 avril 1998, la Société nationale des pétroles du Congo est une société pétrolière nationale dont la mission est de contribuer au développement et à la gestion du patrimoine pétrolier congolais, avec pour mission d'explorer, d'exploiter, de développer et de distribuer les hydrocarbures du Congo, en partenariat avec des sociétés internationales.